

CAP (diplôme Education Nationale) Fleuriste

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les compétences nécessaires pour exercer le métier de fleuriste : arrangement courant avec tous types de végétaux, vente de productions florales, conseil à la clientèle
- acquérir rigueur, efficacité, connaissance des produits et leur qualité

UN ATELIER PÉDAGOGIQUE ADAPTÉ

Une salle d'art floral exclusivement dédiée à l'activité d'art floral avec le matériel et les fournitures nécessaires

DURÉE DE FORMATION

La formation est organisée sur 1 705 heures d'enseignement réparties sur **2 années**, soit **31 heures par semaine**. S'y ajoutent **14 semaines de stage en entreprise**.

DÉLIVRANCE DE DIPLÔME

Tout au long des deux années de formation, les élèves sont soumis à des épreuves de « contrôle en cours de formation ».

POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

L'obtention du **CAP Fleuriste** permet de poursuivre sa scolarité en **bac professionnel Technicien Conseil-Vente Univers Jardinier ou Conduite de Productions Horticoles** ou bien en **Brevet Professionnel Fleuriste**
D'intégrer la **vie active** pour être **salarié qualifié(e)** chez un fleuriste.

LES ENSEIGNEMENTS

Enseignements généraux : mathématiques, physique-chimie, français, histoire-géographie et enseignement moral et civique, Prévention santé environnement, EPS, anglais, accompagnement personnalisé

Enseignements professionnels : art floral, gestion d'entreprise, gestion commerciale, Arts appliqués, Botanique, informatique



PUBLIC CONCERNÉ

Après une classe de 3ème via la procédure d'affectation de l'Education Nationale

CONDITIONS D'ADMISSION

La candidature sera instruite en commission d'affectation par l'Inspection Académique Départementale « **procédure AFFELNET** ».

Elle est gérée par l'établissement d'origine.

Après l'affectation par l'Inspection Académique, le LPH adresse aux familles un dossier d'inscription.

Les candidats peuvent solliciter un stage d'immersion (une journée) dans le lycée.